

ORDONNANCE N° 15/015 DU 21 MARS 2015 FIXANT LES ATTRIBUTIONS DES MINISTÈRES

Le président de la République ;

Vu la Constitution telle que modifiée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, spécialement en ses articles 79, 91, 93 et 94 ;

Vu l'Ordonnance n° 003/2012 du 18 avril 2012 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n° 14/078 du 07 décembre 2014 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'Etat, des Ministres et des Vice-ministres ;

Vu l'Ordonnance n° 15/014 du 21 mars 2015 portant organisation, fonctionnement du Gouvernement ainsi que les modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement, spécialement en son article 4 ;

Revu l'Ordonnance n°12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères ;

Sur proposition du Premier Ministre ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

O R D O N N E :

Article 1er :

Sans préjudice de la Constitution et d'autres dispositions des textes légaux en la matière, les attributions des Ministères sont fixés comme suit :

A. ATTRIBUTIONS COMMUNES A TOUS LES MINISTÈRES

Conception, élaboration et mise en œuvre de la politique du Gouvernement dans les secteurs qui leur sont confiés ;

Préparation des projets de Traités, Conventions et Accords Internationaux, de Lois, d'Ordonnances-Lois, d'Ordonnances, de Décrets et d'Arrêtés d'exécution en rapport avec leurs attributions ;

Contrôle et tutelle des établissements et des services de leurs secteurs respectifs ;

Gestion des relations avec les organisations internationales s'occupant des matières de leurs secteurs respectifs ;

Représentation de l'Etat dans les rencontres nationales et internationales en rapport avec les matières relevant de leurs secteurs d'activités ;

Gestion des relations avec les organisations nationales s'occupant des matières de leurs ministères respectifs ;

Gestion du secteur d'activités en collaboration avec les autres ministères ;

Gestion des agents de carrière des services publics de l'Etat en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique ;

Mise en œuvre de la politique du Gouvernement pour la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption et les antivaleurs ;

Mobilisation des recettes assignées à leur service ;

Engagement de dépenses prévues au budget de l'Etat suivant le crédit alloué à leurs Ministères ;

Avis préalable à l'agrément des ONG de leurs secteurs respectifs.

B. ATTRIBUTIONS SPECIFIQUES AUX MINISTÈRES

Ministère de l'Intérieur et Sécurité

Intérieur

Politique d'administration du territoire ;

Coordination des rapports entre les membres du Gouvernement et les Gouverneurs de Province en collaboration avec le ministère en charge de la Décentralisation ;

Organisation, fonctionnement et agrément des partis et regroupements politiques ;

Identification, encadrement et recensement administratif des populations ;

Migration: suivi et surveillance des mouvements des populations à l'intérieur du pays ;

Statut des réfugiés ;
Collaboration avec la Commission Electorale Nationale Indépendante dans la préparation des élections ;
Coordination de la gestion des catastrophes naturelles en collaboration avec les Ministères concernés ;
Protection des personnes déplacées internes.

Sécurité

Politique de la sûreté nationale, intérieure et extérieure ;
Maintien de l'ordre public, de la sécurité publique et protection des personnes et de leurs biens ;
Pouvoir hiérarchique sur la Police Nationale et les services de sécurité ;
Politique de lutte contre le terrorisme ;
Migration et surveillance des frontières et police des étrangers et des frontières en République Démocratique du Congo ;
Gestion des matières relatives aux maisons de gardiennage ;
Elaboration des rapports périodiques sur l'état de la Nation ;
Application de la législation sur les armes à feu.

Ministère de la Décentralisation et Affaires Coutumières

Décentralisation

Mise en œuvre des stratégies et des mécanismes de la politique gouvernementale sur la décentralisation ;
Mise en œuvre de la caisse nationale de péréquation et suivi de son fonctionnement en collaboration avec les ministères ayant les finances, le budget et le plan dans leurs attributions ;
Coordination des rapports entre les membres du Gouvernement et les Gouverneurs de Provinces en matière de décentralisation ;
Suivi de la mise en œuvre du découpage territorial en collaboration avec le ministère ayant l'intérieur dans ses attributions ;
Mise en œuvre du transfert des compétences et des responsabilités aux entités territoriales décentralisées et aux provinces ;
Coordination et canalisation des appuis à la décentralisation des partenaires au développement et encadrement de la coopération décentralisée ;
Collaboration avec la CENI dans la préparation et l'organisation des élections provinciales, urbaines et locales.

Affaires Coutumières

Gestion des matières relatives aux affaires coutumières ;
Collaboration avec le ministère en charge de l'Intérieur et Sécurité dans la gestion des dossiers des affaires coutumières ;
Application du statut des chefs coutumiers.

Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants

Défense Nationale

Défense de l'intégrité du territoire national ;
Organisation et structuration des Forces Armées ;
Conception, exécution et suivi du mécanisme d'intégration et de formation de l'Armée Nationale ;
Administration et approvisionnement des Forces Armées ;
Surveillance terrestre, fluviale, lacustre, maritime et aérienne du territoire nationale ;
Poursuite et parachèvement du processus de démobilisation des combattants ;
Conception, préparation et exécution de toutes les opérations relatives à la démobilisation des militaires, des enfants soldats, des ex-combattants et des groupes vulnérables non intégrés des Forces Armées en vue de leur réinsertion sociale.

Anciens Combattants

Entretien et suivi des militaires invalides de guerre, des retraités militaires et des Anciens Combattants.

Réinsertion

Promotion et suivi des anciens combattants et des démobilisés dans la vie civile et dans une vie sociale adéquate.

Ministère des Affaires Etrangères et Coopération Internationale

Affaires Etrangères

Animation et suivi de la politique étrangère de la République Démocratique du Congo et de sa diplomatie ;
Exécution des formalités protocolaires de rédaction, de signature, d'autorisation législative internationale ;
Défense des intérêts de l'Etat auprès des puissances étrangères ;
Assistance aux autres ministères dans leurs rapports avec l'extérieur ;
Préparation des travaux avec les organisations bilatérales et multilatérales et suivi de l'exécution de leurs décisions et recommandations ;
Gestion des Ambassades et Représentations auprès des pays tiers et des Organisations Internationales ;
Gestion du protocole d'Etat ;
Gestion des rapports avec les agences spécialisées de l'ONU en collaboration avec d'autres Ministères concernés ;
Gestion des passeports et des visas spéciaux ;
Gestion diplomatique des relations bilatérales et multilatérales de l'Etat.

Coopération Internationale et Intégration Régionale

Gestion des relations de coopération bilatérale et multilatérale du pays ;
Préparation et gestion des travaux des Commissions mixtes et suivi de l'exécution de leurs décisions et recommandations ;
Préparation des conférences et des négociations des Accords de coopération bilatérale ou multilatérale, en concertation avec les autres Ministères et organismes concernés ;
Suivi de la gestion de tous les Traités, Accords, Conventions, Protocoles d'Accords et Arrangements conclus avec les partenaires extérieurs et les organisations internationales ;
Suivi des Accords économiques sur les produits congolais de base ;
Assistance aux autres Ministères dans la recherche et la négociation des ressources extérieures dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale ;
Exécution des formalités administratives préalables à la mise en vigueur des prêts négociés ;
Défense d'une politique de formation et de placement des cadres congolais dans les organisations sous-régionales, régionales et internationales ;
Mise en place des mécanismes de prévention de gestion et de résolution pacifique des conflits dans la Région et la Sous-région ;
Suivi de la participation de la République Démocratique du Congo au NEPAD en collaboration avec le Ministère ayant le plan dans ses attributions ;
Promotion de la Francophonie ;
Promotion des organisations communes destinées à la coopération économique et/ou politique régionale et sous-régionale ;
Promotion de la politique de regroupement sous-régionale ou régionale ;
Suivi des résolutions, des recommandations adoptées ou des accords, conventions ou tout autre acte juridique pris dans le cadre des organisations sous-régionales et régionales.

Congolais de l'Etranger

Identification, recensement et suivi des Congolais de l'étranger ;
Mobilisation des Congolais de l'étranger pour le développement du pays et leur intégration à la vie nationale ;
Protection et défense des droits et des intérêts des Congolais à l'étranger.

Ministère de la Justice, Garde des Sceaux et Droits Humains

Justice et Garde des Sceaux

Administration de la Justice :
Suivi de l'exécution de la politique judiciaire du Gouvernement par les cours et tribunaux et les parquets y rattachés ;
Contrôle des activités judiciaires ;
Surveillance générale sur le personnel judiciaire ;
Suivi des réformes institutionnelles ;

Exercice des prérogatives conférées par la Loi notamment :

la loi organique n°13/011-B du 11 avril 2013 portant organisation, fonctionnement et compétences des juridictions de l'ordre judiciaire ;
la loi portant statut des magistrats ;
les codes pénal, civil et commercial, de procédure pénale et procédure civile ;

Questions relatives à la nationalité ;
Notariat ;
Séquestres d'intérêt général ;
Police des cimetières ;
Cultes, Associations sans but lucratif (ASBL) et Etablissements d'utilité publique ; Régime pénitentiaire, libération conditionnelle et délinquance juvénile ;
Recours en grâce ;
Conservation des copies des textes légaux et réglementaires, des Traités ou Accords Internationaux, Protocoles d'accords et arrangements signés au nom de l'Etat ;
Conservation des spécimens des sceaux de la République ;
Défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions nationales, étrangères et internationales ;
Gestion de la Commission de censure des chansons et spectacles en collaboration avec les Ministères ayant les médias ainsi que la culture et les arts dans leurs attributions ;
Gestion des Services spécialisés :
Commission Permanente de Réforme du droit Congolais ;
Commission de gestion des biens saisis et confisqués (COGEBISCO) ;
Service de Documentation et Etudes ;
Inspectorat Général des Services Judiciaires et Pénitentiaires ;
Commission Nationale OHADA ;
Guichet unique de création d'entreprise.

Droits Humains

Promotion et protection des Droits de l'Homme et des libertés fondamentales ;
Diffusion et vulgarisation des Droits de l'Homme ;
Suivi du respect des Droits de l'Homme ;
Examen des cas flagrants de violation des Droits humains par des mécanismes appropriés tels que la Médiation en matière de Droits de l'Homme et la Commission de Contrôle sans se substituer aux Cours et tribunaux ni aux procédures administratives prévues par la loi ;
Collaboration avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme, avec la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, et avec d'autres Institutions Nationales, Régionales et Internationales en matière des Droits de l'Homme ;
Défense des intérêts de la République Démocratique du Congo devant les instances internationales et régionales des droits de l'homme, notamment le Conseil des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples ;
Conception et diffusion des périodiques destinés aux comités de surveillance des traités internationaux et régionaux des droits de l'homme.

Ministère de la Communication et Médias

Exécution de la politique nationale en matière de Presse et Information ;
Application de la « Loi fixant les modalités d'exercice de la liberté de Presse » ;
Organisation et gestion de l'espace informationnel et communicationnel ;
Réglementation de la publicité dans les médias ;
Promotion de l'image de la République à travers les médias ;
Mission de porte-parole du Gouvernement ;
Gestion de la Commission de censure des chansons et spectacles en collaboration avec les Ministères ayant la justice ainsi que la culture et des arts dans leurs attributions ;
Collaboration avec le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication dans les matières prévues par la loi.

Ministère des Relations avec le Parlement

Représentation du Gouvernement à l'Assemblée Nationale et au Sénat ;
Facilitation des relations entre les membres du Gouvernement et les Députés et Sénateurs ;
Proposition, coordination et mise en œuvre des actions tendant à promouvoir et à consolider les relations entre le Gouvernement et les Chambres parlementaires ;
Coordination du programme législatif du Gouvernement ;
Information sur l'état d'avancement des projets de lois initiés par les membres du Gouvernement ;
Contribution à l'enrichissement des projets et propositions des textes à caractère législatif ainsi qu'à l'actualisation des lois en concertation avec les membres du gouvernement concernés ;
Initiation et conduite de toute réflexion ou étude prospective dans le domaine du droit parlementaire et de la législation sur les partis politiques et le statut de l'opposition ;
Contribution à l'élaboration de l'ordre du jour des Chambres parlementaires et surveillance de

l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée concernée des projets ou propositions de lois déclarés prioritaires par le Gouvernement ;
Suivi des procédures de contrôle exercé par l'Assemblée Nationale et le Sénat sur le Gouvernement, les entreprises du portefeuille, les services et établissements publics ;
Présence permanente du Gouvernement dans les débats parlementaires, et suivi des délibérations des Chambres parlementaires en séance plénière et en Commission ;
Prise des dispositions permettant aux membres du Gouvernement auxquels des interpellations, des questions écrites, orales ou d'actualité sont adressées de répondre dans les délais prévus et, le cas échéant, les suppléer ;
Assurance de la conformité à la Constitution et à la législation nationale des édits des Assemblées Provinciales en collaboration avec le Ministère ayant l'intérieur dans ses attributions ;
Exécution et assurance du suivi de toute autre mission confiée par le Gouvernement au Ministère ;
Entretien des relations suivies avec les groupes parlementaires et les partis politiques et transmission de leurs préoccupations et opinions au Gouvernement.

Ministère des Finances

Politique monétaire, douanière, fiscale, parafiscale, comptable et des assurances de l'Etat ;
Questions monétaires, Banques, organismes de crédit et micro-finance ;
Suivi de la gestion de la Banque Centrale du Congo et particulièrement la situation du compte général du Trésor ;
Contrôle du marché des assurances ;
Mobilisation des ressources propres de l'Etat et des ressources extérieures ;
Gestion des ressources propres et extérieures de l'Etat et encadrement des dépenses publiques ;
Politique et gestion de la dette publique directe et indirecte, intérieure ou extérieure de l'Etat ;
Tenue, arrêt et consolidation des comptes de l'Etat et tenue de la Comptabilité publique ;
Règlement définitif du budget, en collaboration avec le Ministère ayant le budget dans ses attributions ;
Ordonnancement des dépenses de l'Etat ;
Contrôle, à travers les audits externes, de la gestion financière des entreprises du portefeuille de l'Etat en collaboration avec le Ministère ayant le portefeuille dans ses attributions ;
Autorisation préalable aux établissements publics, aux Entités Territoriales Décentralisées et autres services publics d'emprunter à l'extérieur lorsqu'il y a garantie de l'Etat ;
Contentieux relatif aux mesures de zaïrianisation et de rétrocession ;
Enregistrement des établissements des jeux de loterie ;
Gestion des relations de coopération multilatérale du pays en matière financière ;
Suivi de la gestion de tous les traités, Accords, Conventions, Protocoles d'Accords et Arrangements conclus avec les partenaires extérieurs et les organisations internationales en matière financière ;
Assistance aux autres Ministères dans la recherche et la négociation des ressources extérieures dans le cadre de la coopération multilatérale.

Ministère du Budget

Elaboration, suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat ;
Règlement définitif du budget de l'Etat, en collaboration avec le Ministère ayant les Finances dans ses attributions ;
Elaboration de l'état des plafonds d'autorisation des emplois rémunérés par le pouvoir central ainsi que de création d'emplois ;
Avis préalable aux établissements publics, aux Entités Territoriales Décentralisées et autres services publics d'emprunter à l'extérieur lorsqu'il y a garantie de l'Etat ;
Etudes et programmation budgétaires ;
Contrôle des marchés publics ;
Approbation des marchés publics nationaux ;
Encadrement de toutes les dépenses publiques ;
Liquidation de toutes dépenses sur ressources propres et ressources extérieures inscrites au budget de l'Etat ;
Liquidation de la paie des agents et fonctionnaires de l'Etat, des services de budgets annexes, des membres des Institutions Politiques et Coutumières, de l'Armée, de la Police Nationale, des Services de Sécurité et des Diplomates, et des pensions de retraite et rentes de survie ;
Gestion administrative et du personnel de la Chaîne de la Dépense ;
Gestion des crédits centralisés ;
Visa préalable à tout projet de décision, de convention, d'acte d'administration ou toute autre opération financière susceptible d'avoir une incidence sur les recettes ou les dépenses publiques ;
Cadrage macro-économique en collaboration avec le Ministère ayant le plan dans ses attributions ;

Rationalisation de la politique salariale à travers le cadre budgétaire à moyen terme défini sur base du cadrage macro-économique indiquant le plafond de la masse salariale ;
Suivi de l'exécution de recettes propres et extérieures inscrites au budget de l'Etat en collaboration avec le Ministère ayant les finances dans ses attributions.

Ministère du Plan et Révolution de la Modernité

Plan

Planification et programmation de la politique de développement économique et social de la République Démocratique du Congo, à travers notamment :

Préparation du Plan de développement économique et social, programmation de son exécution et suivi de sa réalisation ;

Coordination des travaux de toutes les commissions créés pour la discussion des documents du Plan ;

Préparation du budget des dépenses en capital, programmation et suivi de son exécution ;

Mise sur pied, en collaboration avec tous les organes de l'Etat concernés, des instruments scientifiques permettant d'appréhender la vie économique et sociale du pays dans son ensemble et dans ses différents secteurs, notamment les prévisions et budgets économiques nationaux, les enquêtes de conjoncture, les comptes économiques nationaux, le tableau intersectoriel ;

Coordination et intégration des différents programmes sectoriels préparés par les Ministères, les Entités Territoriales Décentralisées et les acteurs économiques et sociaux ;

Etude et appréciation de tous les moyens humains, matériels et financiers qui doivent concourir à la mise en œuvre du plan économique et social ;

Appréciation de la conformité des projets d'investissements publics et privés avec les objectifs concrets du plan économique et social ;

Promotion, en collaboration avec tous les services ou organes publics de l'Etat concernés, de la participation du peuple en partant de la base, à l'élaboration et à l'extérieur du plan économique et social ;

Evaluation des projets réalisés dans l'exécution du plan de développement, des programmes économiques et sociaux et des projets d'investissement et établissement des rapports périodiques sur l'état d'avancement ;

Suivi des projets interministériels ;

Promotion des investissements privés et publics ;

Coordination, au niveau de la coopération au développement, de l'action de mobilisation des ressources extérieures, en collaboration avec les Ministères ayant les finances et la coopération internationale dans leurs attributions, et suivi de leur utilisation afin d'en garantir l'affectation aux investissements prioritaires ;

Incitation et encouragement d'une politique de relance de la production dans le cadre des investissements privés y compris ceux réalisés par les ONG ;

Coordination de la participation de la République Démocratique du Congo aux efforts concertés de développement économique et social de l'Afrique, à travers le NEPAD, en collaboration avec le Ministère ayant la coopération internationale dans ses attributions ;

Pilotage des travaux macroéconomiques dans le cadre du plan de développement, en collaboration avec les Ministères concernés.

Révolution la Modernité

Conception et mise en place des mécanismes de suivi qualitatif des projets et programmes en vue de leurs concours à la modernisation de la République Démocratique du Congo ;

Suivi de proximité de l'exécution des projets et programmes concourant à la Révolution de la Modernité ;

Identification des principales contraintes handicapant la bonne marche des projets et programmes de mise en œuvre de la Révolution de la Modernité et formulation des recommandations en vue des solutions appropriées ;

Participation à la visibilité des actions de mise en œuvre de la Révolution de la Modernité, en collaboration avec le Ministère ayant les Médias dans ses attributions ;

Suivi du respect, par les parties, des clauses et procédures des accords de mise en œuvre des projets et programmes concourant à la Révolution de la Modernité ;

Exécution de toutes autres tâches contribuant au suivi de la mise en œuvre de la Révolution de la Modernité.

Ministère du Portefeuille

Création et transformation des entreprises publiques ;
Administration, gestion et rentabilisation du portefeuille de l'Etat ;
Acquisition et gestion des participations de l'Etat dans les entreprises d'économie mixte ;
Création et participation à la création des entreprises à caractère industriel ou commercial ;
Gestion des mandataires publics dans les entreprises du portefeuille de l'Etat (entreprises publiques transformées en sociétés commerciales et sociétés d'économie mixte) ;
Contrôle, à travers les audits externes, de la gestion des entreprises du portefeuille de l'Etat, en collaboration avec le ministère en charge des finances.

Ministère de l'Economie Nationale

Politique économique nationale sous ses divers aspects, notamment la politique générale de la production, ainsi que la politique et la réglementation du marché intérieur par le contrôle et le suivi a priori des prix des produits locaux de base et par le contrôle a posteriori pour les produits importés, et des tarifs de prestation des services ;
Mise en valeur de l'ensemble de l'espace productif national en collaboration avec les Ministères ayant l'industrie et les petites et moyennes entreprises dans ses attributions ;
Evaluation des besoins de l'Economie nationale ;
Identification nationale, confirmation et recensement des agents économiques ;
Avis sur les questions de politique économique et financière ayant un impact sur les approvisionnements, la production et les prix ;
Politique, législation et réglementation de la concurrence sur toute l'étendue du territoire national ;
Elaboration des statistiques économiques courantes (production, importations, ventes et services) au niveau régional et national, sectoriel et global, conjoncturel et structurel et en assurer la conservation et la publication périodique ;
Réalisation des études techniques et économiques concernant l'orientation économique et le comportement des agents économiques ;
Encadrement des activités économiques ;
Gestion du stock de sécurité, en collaboration avec le ministère en charge des finances.

Ministère du Commerce

Promotion du commerce extérieur et étude des propositions sur les orientations générales et sectorielles de la politique du commerce extérieur ;
Mesures susceptibles de contribuer à la restauration de la compétitivité extérieure des produits congolais exportables notamment en identifiant toutes les entraves structurelles, administratives, financières, tarifaires ou humaines ;
Recherche des voies et moyens susceptibles de procurer à l'industrie nationale des débouchés nouveaux à travers la rationalisation de la participation du pays à des foires et autres manifestations extérieures, l'exploitation des informations économiques relatives au commerce avec les pays étrangers, aux conventions et usages régissant les relations commerciales internationales ;
Négociation, contrôle et suivi des Accords commerciaux ;
Contrôle de la qualité, de la quantité et de conformité aux normes des marchandises produites localement, ainsi que des marchandises à l'import, à l'export et au transit ;
Politique générale des importations, des exportations et de réexportation, en collaboration avec le ministère en charge de l'économie nationale.

Ministère de l'Aménagement du Territoire, Urbanisme et Habitat

Aménagement du Territoire

Conception et élaboration des plans d'aménagement du Territoire et suivi de leur exécution ;
Exécution des politiques et des stratégies opérationnelles et d'orientation visant la meilleure répartition dans l'espace des activités humaines ;
Evaluation des potentialités du Territoire en ce qui concerne les ressources naturelles renouvelables et non renouvelables du sol et du sous-sol national ;
Contrôle et surveillance de manière permanente de l'utilisation de l'espace physique du pays ;
Etablissement des programmes et des stratégies de mobilisation des ressources tant humaines, institutionnelles que financières pour codifier, implanter et administrer le développement.

Urbanisme et Habitat

Aménagement de l'espace urbain en matière d'urbanisme et d'habitat ;
Gestion et administration du patrimoine immobilier relevant du domaine privé de l'Etat ;
Etude et promotion des matériaux de construction locaux ;

Mise en œuvre du Plan National d'habitat ;
Police des règles de l'Urbanisme et Habitat ;
Apport d'une assistance technique permanente à l'auto-construction ;
Elaboration des études en vue de la création de nouvelles villes ou de la modernisation des villes existantes ;
Développement et promotion de la construction des établissements humains tant par le secteur public que privé ;
Etude et promotion des organismes financiers et banques d'habitat en collaboration avec le Ministère ayant les finances dans ses attributions ;
Elaboration des normes en matière de construction des établissements humains ;
Création et agrément des agences et courtiers immobiliers ;
Promotion des logements sociaux.

Infrastructures et Travaux Publics

Conception, construction, modernisation, développement, aménagement et entretien des infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires, ferroviaires, hydroélectriques non concédées, scolaires, sanitaires, sociales, touristiques et sportives, des bâtiments et des édifices publics en collaboration, le cas échéant, avec les ministères sectoriels concerné par les projets d'infrastructures ;
Conception, construction, aménagement et entretien des ouvrages à caractère national de drainage, d'assainissement et lutte antiérosive ;
Préparation, passation, contrôle et surveillance des marchés publics relatifs aux études et aux travaux de génie civil financés par le Gouvernement et les partenaires extérieurs en collaboration avec les Ministères ayant les finances, le budget et le plan dans leurs attributions ;
Surveillance et contrôle technique et financier des études et des travaux en régie et à l'entreprise ;
Expertise et contre-expertise des études, des travaux, et des biens mobiliers ;
Promotion des matériaux et des techniques de construction ;
Enregistrement et agrément des entreprises, bureaux d'études et des indépendants du secteur de la construction ;
Inventaire, analyse et interprétation des données sur les infrastructures et les équipements ;
Elaboration des normes en matière de construction ;
Contrôle de l'application des normes légales, réglementaires ou techniques relatives à la construction ;
Conception de la politique de reconstruction en collaboration avec les Ministères concernés ;
Gestion du parc automobile de l'Etat ;
Gestion des stocks et suivi de la consommation des hydrocarbures de l'Etat ;
Gestion du patrimoine immobilier du domaine public de l'Etat ainsi que de tous les équipements y relatifs.

Ministère des Transports et Voies de Communication

Organisation et gestion des transports (transport aérien, terrestre, fluvial, lacustre et maritime) ;
Aéronautique civile ;
Météorologie ;
Marine marchande ;
Exploitation des Infrastructures routières, ferroviaires, maritimes, fluviales, lacustres, aéroportuaires, et de météorologie ;
Equipements des transports routier, ferroviaire, maritime, fluvial, et lacustre et de l'aviation civile ;
Qualification du personnel technique en transport routier, ferroviaire, maritime, fluvial, et lacustre et de l'aviation civile ;
Elaboration de la politique nationale des transports ;
Développement coordonné de tous les moyens et équipements des transports publics ;
Promotion de l'intermodalité des transports et ses plateformes ;
Etude pour l'organisation et le développement des activités du sous secteur des auxiliaires des transports (commissaires en transports, transitaires, courtiers, affréteurs, agents de fret, consignataires, groupeurs, emballeurs, manutentionnaires, agents de voyage, agents portuaires etc.) ;
Etude et élaboration des normes en matière de conditionnement et d'emballage des marchandises pour le transport, la manutention et le stockage ;
Octroi des titres d'exploitation et de sécurité de transport et auxiliaires.

Ministère de l'Environnement et Développement Durable

Exécution des politiques nationales de gestion durable de l'environnement et de la préservation de la biodiversité et des écosystèmes ;

Elaboration des plans de mise en œuvre des dites politiques, leur suivi et évaluation ;
Gestion durable des forêts, des ressources en eau, des ressources fauniques et de l'environnement ;
Gestion des établissements humains ;
Evaluation et suivi des études environnementales et sociales de tout projet susceptible de porter atteinte à l'environnement ;
Réglementation de toutes les activités susceptibles de porter atteinte à l'environnement, à la biodiversité et aux écosystèmes ainsi qu'à la salubrité des milieux ;
Elaboration et mise en application des normes relatives à l'assainissement des milieux ;
Création et aménagement des zones vertes et parcs d'attraction ;
Elaboration des normes relatives au respect de l'environnement dans les secteurs des mines, carrières et hydrocarbures ;
Réglementation de la chasse et de la pêche ;
Protection de la faune et de la flore ;
Promotion et coordination de toutes les activités relatives à la gestion durable de l'environnement, des ressources forestières, fauniques et aquatiques, et à la conservation de la nature ;
Suivi et audits environnementaux des établissements publics et des entreprises privées ainsi que des organisations non gouvernementales œuvrant dans les secteurs de l'environnement et conservation de la nature ;
Détermination et gestion des écosystèmes ;
Gestion des services environnementaux ;
Création des aires protégées autres que les réserves naturelles intégrales et propositions de création de ces dernières ;
Création et gestion des stations de capture de la faune sauvage ;
Elaboration, vulgarisation et gestion des programmes d'éducation environnementale.

Ministère du Tourisme

Exécution de la politique nationale du tourisme ;
Elaboration, suivi et évaluation des plans de mise en œuvre de ladite politique ;
Gestion et exploitation des aspects touristiques dans les aires protégées (parcs nationaux, réserves naturelles, jardins zoologiques et botaniques, domaines de chasse, etc.)
Promotion du tourisme par tous les moyens appropriés et coordination de toutes les activités du secteur ;
Suivi et audit technique des établissements publics et privés œuvrant dans le secteur du tourisme ;
Promotion et organisation de l'industrie hôtelière et des agences de voyages ;
Réglementation des activités touristiques ;
Inspection des établissements touristiques et hôteliers sur le territoire national ;
Elaboration des normes de classification des établissements touristiques, hôteliers, des agences de voyages et autres ;
Aménagement et réhabilitation des infrastructures touristiques ;
Mise en œuvre des traités, conventions et accords sous-régionaux, régionaux et internationaux relatifs au secteur du tourisme ;
Représentation de la République Démocratique du Congo aux conférences et réunions sous-régionales, régionales internationales relatives au secteur de tourisme en collaboration avec le Ministère ayant la coopération internationale dans ses attributions.

Ministère des Mines

Application de la législation minière ;
Elaboration des cartes géologiques et minières ;
Gestion du domaine minier et informations y relatives ;
Promotion de la mise en valeur des ressources minérales ;
Octroi des droits et titres mesures pour les gisements miniers ;
Suivi et contrôle technique des activités de prospection, de recherche et d'exploitation des ressources minérales ;
Suivi et contrôle de commercialisation des produits miniers ;
Police des exploitations des ressources minérales en matière d'hygiène, de salubrité et de sécurité ;
Etablissement de la politique de raffinage local des produits miniers ;
Gestion des questions environnementales liées à l'exploitation minière en collaboration avec le Ministère ayant l'environnement dans ses attributions.

Ministère de l'Énergie et Ressources Hydrauliques

Politique de l'énergie sous toutes ses formes notamment l'élaboration de la stratégie de l'énergie électrique, la mise en place d'un plan directeur de l'électricité et les mécanismes de régulation ;
Développement du potentiel de production, de transport et de distribution de l'eau et l'électricité ;
Développement des capacités d'exportation de l'énergie électrique et des fournitures domestiques ;
Réformes et restructurations afférentes nécessaires pour améliorer l'efficacité du secteur en collaboration avec le Ministère du Portefeuille ;
Application de la législation en vigueur et l'adapter, au besoin ;
Octroi d'agrément pour la fourniture des biens et services en matière d'énergie électrique ;
Octroi des droits, par convention, en matière de construction des barrages hydroélectriques des lignes de transport ;
Suivi et contrôle technique des activités de protection, transport et distribution d'eau et de l'électricité ;
Politique de distribution d'eau et d'électricité ;
Contrôle technique des entreprises de production, de transport et de commercialisation d'eau et d'électricité ;
Gestion des ressources énergétiques ;
Gestion du secteur d'eau potable et hydraulique et du secteur de l'électricité.

Ministère des Hydrocarbures

Application de la législation sur les hydrocarbures ;
Gestion du domaine des hydrocarbures et des informations y relatives ;
Promotion de la mise en valeur des ressources pétrolières ;
Constitution et gestion des stocks stratégiques des hydrocarbures en collaboration avec les ministères ayant les finances et l'économie dans leurs attributions ;
Octroi des droits et titres sur les gisements des hydrocarbures et conservation des titres y afférents ;
Suivi de l'exécution des conventions en collaboration avec les ministères ayant les finances et le portefeuille dans leurs attributions ;
Octroi des autorisations d'importation, de transport, de stockage, de commercialisation et de fournitures des produits pétroliers ;
Suivi et contrôle technique des activités de prospection, de recherche et d'exploitation des ressources pétrolières, des activités de raffinage, de transport et de stockage des produits pétroliers, ainsi que des activités connexes ;
Suivi et contrôle de commercialisation des produits des hydrocarbures ;

Ministère de l'Industrie

Industrialisation du pays et intégration industrielle ;
Encadrement de l'installation et de l'implantation des établissements industriels ;
Promotion, encadrement technique et protection de l'industrie nationale ;
Gestion de la propriété industrielle et la lutte contre la contrefaçon ;
Elaboration et Surveillance des normes pour les biens présents ou consommés sur le territoire national ;
Gestion de la métrologie légale et de la normalisation ;
Inspection Technique des Établissements Industriels ;
Mise en valeur de l'espace productif national et promotion d'un environnement favorable aux affaires, en collaboration avec le Ministère ayant l'économie dans ses attributions ;
Elaboration des normes tant pour les biens consommés localement que ceux destinés à l'exportation ;
Promotion des nouvelles technologies appliquées à l'industrie, en collaboration avec le Ministère ayant la recherche scientifique dans ses attributions ;
Réalisation des études industrielles, sectorielles et production des statistiques industrielles ;
Protection des marques, brevets et inventions tant nationales qu'étrangères ;
Elaboration et mise en œuvre du schéma directeur d'industrialisation en collaboration avec les Ministères concernés ;
Promotion des zones industrielles, des zones économiques spéciales et des corridors de développement industriel ;
Coopération industrielle et du transfert de technologie des procédés industriels.

Ministère des Petites et Moyennes Entreprises et Classe Moyenne

Identification et Recensement des Petites et Moyennes Entreprises en collaboration avec le Ministère ayant l'économie dans ses attributions ;
Inspection technique des Petites et Moyennes Entreprises ;
Politique de Promotion et Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises et de la Classe Moyenne

en collaboration avec les ministères sectoriels ;
Identification, organisation, encadrement et intégration de l'économie informelle en collaboration avec le Ministère ayant l'économie dans ses attributions ;
Participation à l'élaboration de la politique, la stratégie et la promotion de la micro- finance en collaboration avec le Ministère ayant les finances dans ses attributions ;
Encadrement et protection des Petites et Moyennes Entreprises et de l'artisanat ;
Promotion de l'usage des normes, de poids, par les Petites et Moyennes Entreprises.

Ministère des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

Mise en œuvre de la politique définie par les pouvoirs publics dans le domaine des télécommunications nationales et internationales, particulièrement en ce qui concerne la séparation et l'indépendance de la fonction de régulation du secteur des télécommunications et celle d'exploitation des réseaux ou de fourniture des services de télécommunications, les conditions d'une concurrence effective et loyale entre exploitants et fournisseurs de services du secteur, l'égalité de traitement des usagers des services des télécommunications et l'interconnexion de tous les réseaux assurant les services publics des télécommunications ;
Mise en œuvre des engagements internationaux consécutifs au traité international relatif à l'Accord GE06 du 16 juin 2006 de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) pour la migration de l'audiovisuel analogique vers le numérique (TNT) dans les délais prescrits ;
Elaboration et mise en œuvre des études techniques, économiques et de planification des actions de développement dans le domaine des postes, téléphones et télécommunications, y compris les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) pour améliorer le taux d'accessibilité auxdits services ;
Elaboration et mise en œuvre des règlements d'administration et de police relatifs aux télécommunications et fixation des taxes y afférentes, y compris les amendes transactionnelles ;
Définition et actualisation du cadre légal et réglementaire du secteur des télécommunications, et renforcement des capacités de l'ARPTC ;
Approbation et signature des licences d'exploitation et des cahiers des charges préparés par l'Autorité de Régulation ;
Assurance, surveillance générale et police du secteur, en collaboration avec les Ministères et services de l'Etat ayant en charge la justice, l'intérieur, la sécurité et la défense nationale, conformément aux lois et règlements en vigueur ;
Représentation des intérêts du pays auprès des organisations sous-régionales, régionales et internationales et application des accords et traités internationaux dans le secteur des télécommunications en collaboration avec le Ministère ayant la coopération internationale dans ses attributions ;
Réglementation du transport de courrier et de l'émission des timbres et du secteur des messageries postales électroniques ainsi que financières en collaboration avec le Ministère ayant les finances dans ses attributions ;
Réglementation et développement des comptes chèques et mandats postaux.

Ministère de l'Emploi, Travail et Prévoyance Sociale

Organisation et mise en œuvre de l'Inspection en matière de travail, de la formation professionnelle et de prévoyance sociale ;
Contrôle de l'application des dispositions légales et réglementaires relatives aux conditions de travail et de la protection des travailleurs dans l'exercice de leurs fonctions ;
Organisation du Conseil National du Travail ;
Protection de la main d'œuvre national face à la concurrence étrangère ;
Promotion de l'Emploi et organisation du marché de l'Emploi ;
Santé et Sécurité au Travail ;
Enseignement et Gestion des Organisations Professionnelles d'Employeurs et des Travailleurs ;
Organisation, Promotion et Agrément des Mutuelles de Prévoyance Sociale ;
Conseil et recommandations aux employeurs et Travailleurs en matière du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et de la prévoyance sociale ;
Collecte et tenue à jour des données statistiques relatives aux conditions d'emploi, du travail et aux opérations de la prévoyance sociale ;
Gestion des relations avec les organisations régionales internationales en matière de travail, de la formation professionnelle et de la prévoyance sociale.

Ministère de la Santé Publique

Organisation, création et contrôle des services publics médicaux et pharmaceutiques ;
Organisation de l'enseignement technique médical du niveau secondaire ;
Agrément et contrôle technique des établissements privés médico-sanitaires, pharmaceutiques, laboratoires et d'enseignement médical technique ;
Hygiène et santé publiques ;
Inspection et prévention sanitaires et médicales et actions médicales humanitaires ;
Police sanitaire aux frontières (quarantaine humaine internationale) ;
Organisation, réglementation et promotion de la médecine traditionnelle y compris le domaine des plantes médicinales ;
Organisation du système de santé ;
Gestion du personnel mis à sa disposition ;
Elaboration du programme de formation du personnel de santé en collaboration avec le Ministère ayant l'enseignement supérieur et universitaire dans ses attributions ;
Elaboration des normes relatives à la salubrité du milieu humain en collaboration avec le Ministère ayant l'environnement dans ses attributions ;
Elaboration des normes relatives à la santé ;
Analyse et contrôle des aliments, des médicaments et des produits phytosanitaires ;
Collaboration avec l'ordre des médecins, l'ordre des pharmaciens et les autres associations des professionnels de santé pour l'assainissement du milieu médical ;
Contrôle des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

Organisation de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;
Création et tutelle des établissements publics d'enseignement supérieur et universitaire ;
Reconnaissance et validation des diplômes étrangers ;
Agrément des établissements privés d'enseignement supérieur et universitaire et homologation des diplômes y décernés ;
Création, tutelle et gestion de services de l'enseignement supérieur et universitaire fonctionnant à l'étranger ;
Suivi de la scolarité des étudiants et de la carrière des enseignants ;
Négociation, suivi et gestion des dossiers des bourses d'études et de stage à l'étranger en collaboration avec le Ministère ayant les affaires étrangères et la coopération internationale dans ses attributions ;
Contrôle de la scolarité et entérinement des diplômes nationaux ;
Promotion de la recherche appliquée ;
Organisation, promotion et supervision des activités culturelles, sportives et de loisirs au sein des établissements d'enseignement supérieur et universitaire publics ou agréés en collaboration avec le ministère ayant dans ses attributions les sports et loisirs ;
Inventaire, suivi et gestion du patrimoine mobilier et immobilier du domaine d'enseignement supérieur et universitaire ;
Mobilisation des fonds extra budgétaires.

Ministère de la Recherche Scientifique et Technologie

Négociation et suivi des accords de coopération scientifique et technique en collaboration avec le Ministère ayant la coopération internationale dans ses attributions ;
Promotion de la recherche scientifique et technologique ;
Orientation de la recherche scientifique et technologique vers l'appui aux efforts de reconstruction et de développement du pays ;
Planification, budgétisation, coordination interministérielle, contrôle et évaluation des activités liées à la recherche scientifique et technologique nationale ;
Stimulation et promotion d'une éthique et d'une culture de recherche scientifique et technologique ;
Supervision de la lutte contre le trafic illicite des matières nucléaires sous toutes ses formes ;
Enregistrement des procédés techniques sous forme de dépôts de brevets et licences auprès des organismes congolais compétents et négociation des modalités de leur exploitation ;
Publication et diffusion des résultats de la recherche scientifique et technologique, en veillant à ce que sur le plan pratique, ils concourent au développement du pays ;
Gestion d'un Fonds spécial d'Intervention en faveur de la recherche.

Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté

Enseignement Primaire et Secondaire

Organisation de l'enseignement maternel, primaire et secondaire ;
Création et gestion des établissements publics d'enseignement ;
Agrément et supervision des établissements privés d'enseignement ;
Définition, conduite et exécution de la politique générale du Gouvernement dans le domaine de l'enseignement ;
Conception, émission et diffusion du calendrier scolaire dans tous les établissements d'enseignement en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel ;
Contrôle de la qualité de l'enseignement ;
Organisation et supervision des épreuves et publication des résultats des examens certificatifs et tests en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel ;
Conception, émission et contrôle des titres et pièces scolaires en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel ;
Etablissement de l'équivalence des titres et pièces scolaires ;
Conception, élaboration, impression et diffusion des programmes d'études ;
Etude et agrément des manuels scolaires ;
Conception, création et mise en circulation des matériels pédagogiques et supports didactiques ;
Promotion des activités parascolaires (culturelles, sportives, loisirs et jeux) au sein des établissements d'enseignement ;
Gestion du personnel administratif et enseignant actif et retraité des établissements d'enseignement ;
Négociation et gestion du partenariat ;
Etude, diffusion et mise en application des programmes spéciaux d'enseignement ;
Conception des normes et des directives pour la construction et la réhabilitation des infrastructures scolaires et suivi de leur mise en application, en collaboration avec le Ministère en charge des travaux publics et infrastructures ;
Publication des statistiques scolaires.

Initiation à la Nouvelle Citoyenneté

Conception, élaboration et mise en œuvre de politiques, de stratégies et de programmes visant la promotion du civisme et du patriotisme dans la vie quotidienne de la population ;
Elaboration de programmes d'éducation à la citoyenneté à tous les niveaux de l'enseignement national ;
Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation de l'initiation à la nouvelle citoyenneté dans tous les secteurs de la vie nationale ;
Conduite des enquêtes de satisfaction des usagers des services publics et privés ;
Promotion des valeurs communes nationales typiques (politiques, spirituelles, économiques, morales et culturelles).

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel

Organisation de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ;
Création des établissements publics et agrément des établissements privés d'enseignement technique et de formation professionnelle ;
Production des statistiques scolaires ;
Négociation et gestion du partenariat ;
Conception, émission et diffusion du calendrier scolaire dans tous les établissements d'enseignement en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté ;
Conception, élaboration, impression et diffusion des programmes scolaires pour les établissements de l'Enseignement Technique et Professionnel en collaboration avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté ;
Gestion du Personnel administratif et enseignant actif et retraité des Etablissements de l'Enseignement Technique et Professionnel ;
Organisation des chambres nationales et provinciales de l'artisanat et de métier.

Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage

Production agricole et autosuffisance alimentaire ;
Planification des objectifs nationaux de production dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de la pisciculture, de l'agroforesterie et de l'élevage ;
Agrément et contrôle des dispensaires, cliniques et pharmacies vétérinaires ;
Promotion et encadrement des Associations et Coopératives agricoles, avicoles, piscicoles, pastorales ;
Conception, exécution, suivi et évaluation des programmes et projets de développement agricole ;
Promotion des produits de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage destinés non seulement à

l'alimentation intérieure et à l'industrie nationale mais aussi à l'exportation ;
Surveillance zoo-sanitaire et gestion de la quarantaine animale et végétale à l'intérieur du pays et aux postes frontaliers et mise à jour permanente des mesures réglementaires y relatives ;
Orientation et appui des opérateurs économiques intéressés à investir dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage vers les sites à hautes potentialités de production, de manière à minimiser les coûts d'exploitation ;
Collecte, analyse et publication des données statistiques d'agriculture, de pêche et d'élevage, sous forme d'annuaire.

Ministère du Développement Rural

Elaboration et suivi des projets de développement dans les campagnes, milieux ruraux et péri urbains ;
Organisation et encadrement des paysans dans des coopératives et associations en milieu rural, en collaboration avec le ministère en charge de l'agriculture ;
Elaboration et conduite des politiques et stratégies de développement rural ;
Organisation et encadrement de la population rurale pour l'accroissement de la production agricole, en collaboration avec le ministère en charge de l'agriculture ;
Aménagement et équipement de l'espace rural ;
Coordination et intégration des programmes de développement en milieu rural ;
Promotion du bien-être social des populations rurales par la sensibilisation et l'animation rurales ;
Promotion et soutien de la pêche en milieu rural ;
Aménagement, construction, réhabilitation, entretien des infrastructures socio - économiques de base en milieu rural et péri urbain dont:
Voies de desserte agricole et cours d'eau ;
Sources d'eau, adduction granitaire et forage des puits ;
Electrification rurale, en collaboration avec les ministères ayant les travaux publics et infrastructures ainsi que l'électricité dans leurs attributions.

Ministère des Affaires Foncières

Application et vulgarisation de la législation foncière et immobilière ;
Notariat en matière foncière et cadastrale ;
Gestion et octroi des titres immobiliers ;
Lotissement en collaboration avec le Ministère ayant en charge l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat ;
Octroi des parcelles de terre en vue de la mise en valeur.

Ministère des Affaires Sociales, Action Humanitaire et Solidarité Nationale

Affaires Sociales

Organisation, administration et gestion des centres d'actions sociales tels que les centres de promotion sociale, les orphelinats, les homes et les auspices de vieillards, les centres d'apprentissage professionnel pour les personnes vivant avec handicap ;
Assistance sociale aux populations nécessiteuses ;
Tutelle et reclassement des enfants en situation particulièrement difficile ;
Collaboration à l'élaboration des projets pilotes de lutte contre la pauvreté ;
Protection et insertion sociale des groupes vulnérables ;
Collaboration à l'organisation de l'enseignement spécial au profit des enfants vivant avec handicap ;
Organisation de l'éducation non formelle en collaboration avec les ministères ayant en charge l'enseignement primaire et secondaire, professionnel ainsi que la jeunesse et les sports.

Action Humanitaire et Solidarité Nationale

Coordination, évaluation et supervision des programmes humanitaires ;
Contrôle et suivi des activités des organismes et ONG chargés des questions humanitaires ;
Collaboration avec les ministères ayant en charge la défense nationale et les anciens combattants ainsi que la santé, pour appuyer la réinsertion des ex-combattants et autres groupes assimilés dans la vie civile ;
Suivi et insertion des victimes des calamités et catastrophes naturelles en collaboration avec les autres ministères concernés ;
Collaboration avec les Agences Humanitaires et organisations nationales, sous-régionales, régionales et internationales compétentes en matière d'assistance aux réfugiés, aux victimes de la guerre et des catastrophes naturelles, aux déplacés et autres populations vulnérables en cas de crise humanitaire ;
Coordination de la recherche des sources de financement pour soutenir la politique du Gouvernement

en matière de solidarité et d'action humanitaire en collaboration avec les Ministères ayant en charge les finances et la coopération internationale ;
Promotion de la vie associative dans les domaines de l'action humanitaire ;
Coordination des actions humanitaires caritatives et philanthropiques pour venir en aide aux déplacés et victimes de la guerre et des catastrophes naturelles.

Ministère du Genre, Famille et Enfants

Protection et promotion du statut de la femme, de l'enfant et de la famille en collaboration avec les ministères concernés ;
Etude et mise en œuvre de toutes mesures visant à mettre fin à la discrimination et à la violence contre la femme en vue d'assurer l'égalité en droit avec l'homme ;
Aménagement du cadre légal et institutionnel pour assurer la participation de la femme au développement de la Nation et une représentation significative au sein des institutions nationales, provinciales et locales ;
Collaboration avec les ministères ayant en charge les droits humains, l'enseignement tant primaire et secondaire, professionnel que supérieur et universitaire, la justice, la santé, ainsi que des affaires sociales pour améliorer le statut de la femme et de l'enfant ;
Promotion et vulgarisation de toutes études et recherches en rapport avec la condition de la femme et de l'enfant ;
Intégration effective de la femme dans les politiques et programmes divers en République Démocratique du Congo.

Ministère de la Fonction Publique

Application de la législation sur les agents de carrière des services publics de l'Etat ;
Conduite de la réforme et de la modernisation de l'Administration Publique ;
Gestion administrative des Agents de l'Etat ;
Collecte et planification des besoins sectoriels de recrutement des Agents de l'Etat en collaboration avec le ministre en charge du budget ;
Suivi des relations avec les syndicats et organismes professionnels de la Fonction Publique ;
Engagement des dépenses des rémunérations des Agents de carrière des Services Publics de l'Etat, en vue de maîtriser les effectifs et le budget de rémunération ;
Recensement périodique des Agents de carrière des Services Publics de l'Etat et ceux émergeant au budget annexe.

Ministère de la Jeunesse, Sports, et Loisirs

Jeunesse

Education civique de la jeunesse;
Education à la vie et encadrement patriotique de la jeunesse,
Promotion des mouvements associatifs des jeunes (mouvements, associations et ONG de la jeunesse) ;
Promotion du développement intégral des jeunes à travers le volontariat, l'entrepreneuriat et le partenariat constructif ;
Organisation, administration et gestion des centres d'insertion des jeunes ;

Sports et Loisirs

Promotion et organisation des activités sportives et des loisirs sains ;
Organisation et contrôle des établissements de formation et encadrement des jeunes talents sportifs ;
Promotion de l'éducation physique et des sports ;
Enregistrement des établissements des loisirs autres que ceux exploitant les jeux de loterie ;
Gestion des équipes nationales;
Organisation et promotion des rencontres nationales et internationales en matière des sports et loisirs ;
Création, gestion et protection des infrastructures sportives publiques et acquisitions des équipements sportifs ;
Organisation du sport professionnel ;
Promotion du sport féminin et de la vie associative des jeunes ;
Organisation et promotion du sport de haut niveau ;
Promotion du sport des personnes vivant avec handicap ;
Promotion du sport scolaire, universitaire, militaire, de la Police Nationale Congolaise et Corporatif ;
Mise en place des mécanismes de lutte contre le dopage, la violence, le racisme et les antivaleurs dans le sport ;
Renforcement des capacités et perfectionnement des cadres sportifs (administratifs, techniques, médico-

sports et autres) dans le cadre de l'Institut National des Sportifs, « INS ».

Ministère de la Culture et Arts

Promotion et développement des activités culturelles et artistiques;
Protection et promotion des droits d'auteurs et des droits voisins ;
Protection et conservation des sites, des monuments et du patrimoine matériel et immatériel dans le domaine culturel et artistique de la Nation en collaboration avec le Ministère du Tourisme ;
Gestion des relations culturelles bilatérales et multilatérales en collaboration avec le Ministère en charge de la coopération internationale ;
Gestion des archives, des bibliothèques nationales et des musées nationaux ;
Promotion et développement des activités culturelles et artistiques en rapport avec la lutte contre les antivaleurs ;
Commission de censure des chansons et spectacles en collaboration avec les ministères en charge de justice et des médias.

Article 2:

Les Vice-ministres auxquels sont conférés des secteurs d'activités, exercent, sous l'autorité du Ministre d'Etat ou du Ministre, toutes les attributions attachées à ces secteurs.

Article 3 :

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires à la présente Ordonnance qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 21 mars 2015

Joseph KABILA KABANGE

Augustin MATATA PONYO Mapon
Premier Ministre

Pour copie certifiée conforme à l'original
Le 21 mars 2015

Le Cabinet du Président de la République

Gustave BEYA SIKU
Directeur de Cabinet